

<b>Zeitschrift:</b>	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
<b>Band:</b>	35 (1984)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Iconoclasme à Neuchâtel
<b>Autor:</b>	Berthoud, Gabrielle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-393544">https://doi.org/10.5169/seals-393544</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

GABRIELLE BERTHOUD

## Iconoclasme à Neuchâtel

*A Neuchâtel, influencés par Farel, farouche iconoclaste, les bourgeois ont saccagé l'église collégiale les 23 et 24 octobre 1530, détruisant presque tout son mobilier. Seules quelques pièces de peu d'importance en ont été retrouvées. Le trésor, mis à l'abri par le gouverneur du comté, a été emporté en France où sa trace s'est perdue. Les vitraux, les peintures murales et les cloches semblent cependant avoir été épargnés. Au 17<sup>e</sup> siècle, par réaction anticatholique, le Conseil de ville a fait effacer les peintures restantes et détruire les sculptures du tympan roman du portail sud. Dernière et malheureuse manifestation iconoclaste désapprouvée par une partie de la population.*

Dans ses critiques de l'Eglise romaine et de ses cérémonies, Guillaume Farel s'est toujours montré particulièrement hostile au culte du crucifix et des images sacrées; il l'a combattu avec violence par la parole et par l'action.

Dans ses ouvrages, dans ses discours, il a condamné ces dévotions contraires à l'enseignement biblique et source d'abus intolérables: «En tout lieu où l'imaige est pour donner occasion de l'honoré» proclamait-il à la Dispute de Lausanne, «il la faut destruire et abbattre.» Conséquent, dès ses premières campagnes missionnaires, le réformateur n'a pas seulement incité à la destruction des croix, des autels, des statues et des tableaux, ces «idoles» qui «souillaient» les églises; à maintes reprises il y a lui-même participé.

On ne s'étonnera donc pas que la Réforme neuchâteloise dont il fut le premier et principal artisan ait connu les fureurs iconoclastes.

Les circonstances dans lesquelles les habitants de Neuchâtel ont vécu l'introduction et l'adoption de la Réforme sont bien connues.

Lançant une «pointe d'avant-garde» en décembre 1529, Farel, malgré la recommandation de Berne, n'a pas été autorisé à prêcher ailleurs que dans les maisons privées et les rues; il n'a pas connu une grande audience, mais il est revenu s'établir dans la ville en juillet de l'années suivante avec un jeune compagnon, Antoine Froment, et bientôt le succès des deux prédicants s'affirme; leurs auditeurs se font plus nombreux, leurs partisans plus convaincus et plus audacieux. Sur l'intervention énergique des Bernois encore, Farel reçoit alors la permission d'apporter son message non seulement dans les rues et les carrefours, mais aussi à l'hôpital et, mieux encore, dans l'église collégiale elle-même où il dispose désormais d'une des nombreuses chapelles deux ou trois après-midi par semaine.

Succès difficilement acquis d'ailleurs. Aux réclamations et aux exigences des adeptes du réformateur s'opposent les protestations de ses adversaires; les procès, les bagarres se multiplient, la population s'enfievre. Elle est loin d'être ralliée dans son ensemble aux idées nouvelles et, si Berne continue à soutenir les novateurs, les opposants ont l'appui du gouverneur du comté, Georges de Rive, seigneur

de Prangins qui défend les droits et les biens de la souveraine absente, Jeanne de Hochberg, attachée comme lui à la foi ancestrale.

En octobre 1530, une ambassade bernoise arrive à Neuchâtel et tente de rétablir la concorde, mais les passions sont trop vives, les esprits trop excités. Le dimanche 23, la crise latente éclate.

Nous possérons deux relations des événements: l'une, très brève, de Farel lui-même qui, le 27, informe Jean-Jacques de Watteville<sup>1</sup>: «Ce dict ce jour [le 23], la papisterie print un grand saut et personne n'y mit empeschement, fors monseigneur de Prangins ... Par la grâce de Nostre Seigneur, nous avons beau lieu et large, car il fait beau voir ce qui a esté nétoyé de l'Eglise.»

L'autre témoignage est de Georges de Rive qui rapporte les faits à Jeanne de Hochberg près d'un mois plus tard<sup>2</sup>. Sitôt partis les ambassadeurs bernois, écrit-il, «aucuns bourgeois de la ville de Neufchastel renversèrent certaines images dans vostre eglise et les rompirent par pièces, et d'autres qu'ils ruèrent et jettèrent en bas le cloître<sup>3</sup>; et aus tableaus avec instrumens ont coupé les nés aus images et percé les yeux<sup>4</sup>, mesmement à Nostre Dame de pitié que feu Madame vostre mère avoit fait faire. Et encor que leur fissoit remonstrance et commandement de vostre part de non procéder plus avant, n'ont voulu cesser, tellement que sommes estés obligés de cacher les images et tableaus restans en vostre maison.»

Le soir, l'agitation a continué, entretenue par le retour des contingents envoyés par Neuchâtel, Bienn et la Neuveville au secours de Genève contre le duc de Savoie. Il a été facile à d'«aucuns» d'inciter ces soldats «à rompre les portes» de quelques chanoines. Une nouvelle intervention du gouverneur a évité d'autres excès, mais l'accalmie a été courte. Le lendemain, lundi 24 octobre, des bourgeois armés de pioches, haches et marteaux sont montés «furieusement» à la collégiale et, rapporte Georges de Rive, ils «abbattirent le crucifix de Nostre Seigneur, l'image de Nostre Dame et de Saint Jehan et prirent les patènes où estoit Corpus Domini, et les jettèrent en bas le cimetièr et donnèrent à manger les hosties comme simple pain les uns aus autres. Ils ont rompu les autels sans en laisser un [la collégiale en comptait 19] et ladite église polluée et violée, et voire battus et opprimés aucuns chanoines et chapelains dans la dite église, et illec commis plusieurs autres maux que trop prolixo seroient à escrire.»

On voudrait ces deux lettres plus explicites et plus précises. Que de points laissés dans l'ombre! Georges de Rive ne dit rien du nombre des iconoclastes, du rôle respectif des bourgeois et des soldats<sup>5</sup>, de l'incident qui a pu provoquer la «montée» à la collégiale, de la responsabilité de Farel dans les événements, de sa participation éventuelle au saccage. Il ne cite que quelques-unes des destructions commises, n'énumère pas les objets précieux mis à l'abri. Et quelle intention deviner dans son rapport? Minimise-t-il les troubles pour ne pas alarmer la comtesse et encourir son blâme? Les exagère-t-il pour l'engager à user de son autorité sur les bourgeois indociles? Il est difficile de se prononcer.

Quoi qu'il en soit, ces journées d'octobre sont lourdes de conséquences. A l'appel lancé à Berne par le gouverneur répond une nou-

velle ambassade du canton voisin, chargée de calmer les esprits. Du consentement des deux parties, elle organise un vote, un «plus», où les tenants de la foi nouvelle l'emportent à une faible majorité<sup>6</sup>. L'abolition de la messe est ainsi décidée et imposée. La religion réformée s'installe définitivement dans «la ville et paroisse de Neuchâtel» où d'ailleurs elle rencontrera longtemps encore une opposition tenace.

L'action des iconoclastes a précipité les choses. Elle jouera aussi un rôle dans la conquête du reste du comté et de la Seigneurie de Valangin que les réformateurs engagent sans tarder.

Longue et difficile entreprise dont on connaît assez mal le déroulement. Dans certaines paroisses, la Réforme s'établit sans heurts et les traces du culte romain disparaissent des églises sans qu'on sache exactement quand et comment. Ailleurs, là où les prédicants rencontrent la résistance des fidèles, du clergé, parfois du seigneur du lieu, le moindre incident pourra déclencher un mouvement iconoclaste. Si les réformés se bornent à menacer les Landeronnais de «dectpisser» leur église<sup>7</sup>, ailleurs ils passent à l'action. Ainsi à Dombresson, à Saint Blaise, au couvent de Fontaine-André, à Valangin surtout, des autels sont détruits, des «images» mises en pièces, des fenêtres brisées, des sépultures violées et dans ces mises à sac les bourgeois de Neuchâtel jouent à maintes reprises le premier rôle.

En ville, d'ailleurs, ils ne se sont pas bornés à faire place nette dans la «grande église»; ils ont «nettoyé» aussi la grande salle de l'hôpital où se dressait un autel et la chapelle de la tour Notre-Dame dans une des portes de l'enceinte<sup>8</sup>. En 1535 encore ils font «desrochier» les chapelles situées dans les faubourgs et dédiées à St Jean et St Nicolas, peut-être aussi celle de la Maladière. Autant de destructions dues à la même volonté: faire disparaître à tout jamais les traces d'un culte honni, obéir sans partage à l'ordre divin rappelé par les réformateurs. Les termes de l'inscription apposée postérieurement dans le choeur de la collégiale le disent assez dans leur intolérance: «1530 Le xxiii d'octobre fut ostee et abbatue l'idolâtrie de ceans par les bourgeois<sup>9</sup>.»

Sans doute, au fanatisme religieux se sont mêlés chez les uns l'envie de braver l'autorité de la souveraine et le plaisir contagieux de détruire, mais rien ne témoigne, à Neuchâtel du moins, du désir d'un profit matériel. Le saccage ne s'accompagne pas de pillage. On brûle, on détruit, on se plaît au sacrilège, on ne vole pas.

Boyve, il est vrai, et d'autres avec lui, rapportent l'histoire du «bon vieillard» qui, lors du sac de la collégiale, emporte deux têtes d'argent placées au-dessus du cénotaphe des comtes et devenues si noires que personne n'en soupçonne plus la valeur. Pour que la tradition s'en soit fait l'écho, le cas dut être exceptionnel.

Nul indice non plus que des statues ou des tableaux aient été mis à l'abri par des fidèles comme on le verra à Fontaines, à Môtiers, aux Verrières.

Si les motifs des iconoclastes sont évidents, les effets de leur zèle pieux sont par contre difficiles à évaluer et cela du fait qu'on ignore presque tout du mobilier de la collégiale avant la Réformation. On



1 Pointe d'un bâton de chantre du 15<sup>e</sup> siècle, venant vraisemblablement de la collégiale de Neuchâtel. Argent et laiton doré avec des émaux. Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire.

connaît le nombre des autels, le nom de ceux auxquels ils étaient dédiés et leurs dotations, mais comment savoir ce qui les ornait quand les sources où se renseigner sont si rares et insuffisantes? Le rapport de la visite diocésaine de 1456, le dernier que nous possédions, ne signale que les pièces à restaurer à ce moment: les «images» de S<sup>t</sup> Nicolas, S<sup>t</sup> Jean et S<sup>t</sup> Etienne<sup>10</sup>. Une chronique ancienne cite un grand tableau, don du chanoine Louis de Pierre, objet de l'admiration générale et qui décorait l'autel principal. On en ignore le sujet<sup>11</sup>. Georges de Rive, enfin, déplorait dans sa lettre à la comtesse, en novembre 1530, les mutilations subies par Notre-Dame de pitié (peinture ou sculpture?) offerte à la collégiale par Marie de Savoie et la destruction d'un crucifix et des statues de la Vierge et de S<sup>t</sup> Jean placés vraisemblablement à l'entrée du chœur<sup>12</sup>. L'existence de ces œuvres d'art est ainsi attestée, mais on ne connaît ni leur importance ni leur intérêt et ces quelques données ne permettent pas d'imaginer un décor. Restent les «images» et tableaux mis en sûreté au château par le gouverneur au soir du 23 octobre. Nul n'en connaît le nombre ni la valeur artistique et leur sort reste mystérieux. Le Conseil de ville chercha, semble-t-il, à en obtenir la remise. Les comptes de la Bourserie notent, en effet, en 1532, le prix du souper payé à celui qui «fut vers monseigneur le gouverneur pour nous faire donner les ydolles<sup>13</sup>». On imagine mal Georges de Rive les cédant aux hérétiques. Auraient-elles pris place dans la chapelle seigneuriale?

Des historiens de l'art n'ont pu croire à la destruction ou la disparition totales de tant de biens précieux. Ils ont espéré découvrir dans des paroisses voisines restées catholiques, dans des musées, quelque œuvre d'art échappée aux iconoclastes neuchâtelois.

Ainsi, on a voulu voir dans un retable sculpté acquis par la paroisse de Cugy «au moment de la Réformation», dit-on, celui qui aurait orné le grand autel de la collégiale, mais cette origine semble bien tenir de la légende<sup>14</sup>. Il est douteux aussi que le *Couronnement de la Vierge* dû à un maître à l'oeillet, déposé par la commune du Landeron au Musée d'art et d'histoire de la ville de Neuchâtel en 1906, ait figuré sur un autel de la «grande église» avant de trouver refuge dans la petite ville restée fidèle à sa foi<sup>15</sup>.

On jugera par contre vraisemblable que trois pièces des collections du musée susdit aient fait partie du patrimoine artistique et religieux neuchâtelois antérieur à la Réformation. Tout d'abord, peinte sur bois, une belle «Sainte face» présentée par deux anges, découverte en 1643 ravalée au rang de contrevent dans un galetas du château après avoir, sans doute, servi de devant d'autel dans la collégiale ou la chapelle du seigneur<sup>16</sup>. De même la partie supérieure d'un bâton de chantre du 15<sup>e</sup> siècle remise au musée par le Conseil d'Etat à une date inconnue et sans indication de provenance. Enfin une statuette de femme en pierre polychrome, aux armes de Nidau-Neuchâtel, constituant le cimier d'un casque, et trouvée dans les fouilles d'une maison au pied de la colline du château<sup>17</sup>.

Enfin, on ne peut mettre en question l'origine de quelques précieux volumes manuscrits parvenus par on ne sait quelle voie sur les rayons de la Bibliothèque publique et universitaire et de la Bibliothè-

que des Pasteurs de Neuchâtel<sup>18</sup>. Bréviaire, ordinaire, mélanges liturgiques, martyrologe sont bien ceux que lisaien ou chantaient les chanoines de la collégiale ou les religieux de Fontaine-André.

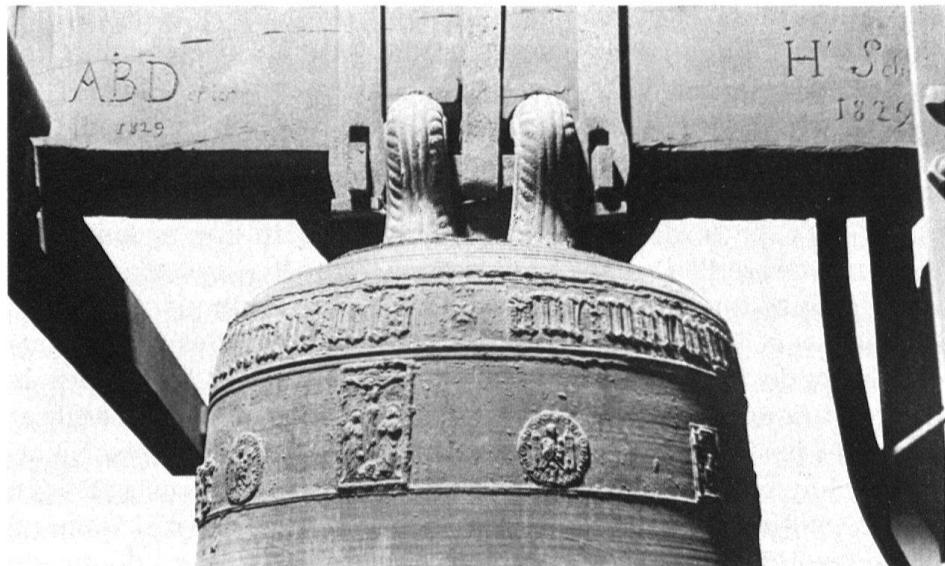
Perdu donc l'essentiel du mobilier de la «grande église», perdu aussi son trésor. Non que les évangéliques l'aient détruit. A temps, Georges de Rive l'avait fait transférer au château. Son inventaire établi en 1543 sur l'ordre de la souveraine énumère une trentaine de pièces d'orfèvrerie d'argent ou de cuivre, trente livres «servans à l'esglise escriptz tous en parchemin»; de plus, près de cinquante chapes, chasubles et tuniques, certaines somptueuses, des parements d'autels et des bannières de procession, les vêtements liturgiques de Fontaine-André et les très modestes «habits et aornemans d'esglise» emportés par les chanoines réfugiés à Môtiers<sup>19</sup>. Tout ce trésor, hormis quelques pièces rendues à leurs donateurs, partit pour la France en 1549, emporté par le châtelain d'Epoisses, dernière résidence de Jeanne de Hochberg, venu en prendre possession au nom du duc de Guise, tuteur du fils encore mineur de la comtesse défunte. Sa trace s'est ensuite totalement perdue.

A inventorier le peu qui reste de l'ancien mobilier de la collégiale, on réalise que la fureur des iconoclastes ne fut nullement aveugle, mais s'acharna avant tout sur les autels et leurs ornements à la portée des démolisseurs. Ils évoquaient trop bien la célébration de «l'orgueilleuse messe papalle» et le culte «idolâtre» de la Vierge et des saints.

Peut-on trouver là une des raisons pour lesquelles le fameux cénotaphe élevé en 1372 par le comte Louis «en mémoire des siens» a, semble-t-il, peu souffert en octobre 1530<sup>20</sup>, et expliquer ainsi que les statues de Saint Pierre et de Saint Paul du portail sud, abritées, il est vrai, par des colonnettes, n'ont pas été abattues?

Quoi qu'il en soit, à l'intérieur comme à l'extérieur de la collégiale, des vestiges de l'ancienne foi ont subsisté après l'adoption de la Réforme sans qu'on s'en offusque. Ainsi, les vitraux, d'ailleurs peu nombreux. Le principal, celui de la rose percée dans la façade ouest, bien qu'il présentât l'image de la Vierge, de S<sup>t</sup> Georges et S<sup>t</sup> Guillaume entourés des armoiries des 12 cantons, n'a disparu qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, quand la rose fut murée. Epargnées aussi les peintures murales. C'est en 1672 seulement que le Conseil de ville décida de faire «effacer tous les images emprins dans la grande eglise». Encore en restait-il, en 1868, d'importants fragments partiellement restaurés aujourd'hui<sup>21</sup> et, au début du siècle passé, on voyait au nord de l'église, sur le mur de l'ancien cloître Saint Guillaume, «les restes des mauvaises peintures en détrempe, images de saints et de saintes qui l'avaient décoré»<sup>22</sup>. On n'éprouva pas non plus le besoin de faire disparaître au-dessous de la balustrade de la tour l'inscription dédicatoire à la Vierge gravée en 1428.

Enfin, on ne s'étonnera pas que les cloches aient échappé au sacnage. Il en est encore dans le canton une dizaine au moins qui, après avoir convié les fidèles à la messe, ont appelé ou appellent encore au culte les disciples de Farel. A Neuchâtel, la plus ancienne – elle sonne depuis 1503 – porte l'inscription: «Ave maria gracia plena do-



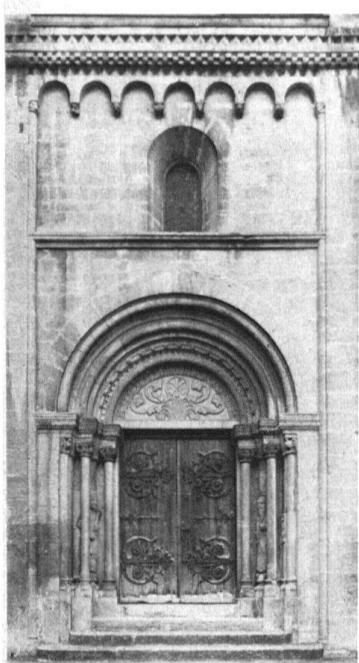
2 Détail de la plus ancienne cloche de la collégiale. 1503. Inscription latine et 9 médaillons.

midnus tecum; anno d[omi]ni mcccciii; sanct[us] guille[l]mus e [pisc]ob[us],» et, au-dessous, des médaillons à motifs religieux.

Pendant longtemps les Neuchâtelois restèrent apparemment insensibles à ces anomalies, bien qu'elles pussent éveiller chez les paroissiens la nostalgie du culte d'autrefois. Les pasteurs en ont-ils constaté une recrudescence à la fin du 17<sup>e</sup> siècle? Ont-ils plutôt réagi aux atteintes portées alors en France à l'Eglise réformée? Ils auraient en tout cas, dit-on, en 1672, sollicité du Conseil de ville des mesures rigoureuses pour décourager toute velléité de retour aux dévotions d'autrefois. Ainsi furent décidés l'effacement des peintures murales mentionné plus haut, la pose de lambris pour cacher le cénotaphe des comtes et le bouchardage du tympan du portail Saint-Pierre<sup>23</sup> sur lequel on voyait, au-dessous d'une inscription invocatoire en latin, la Vierge assise sur un trône avec, à sa droite et à sa gauche, les donateurs lui présentant l'église. D'après Boyve, cette scène «donnait occasion aux papistes de venir s'y prosterner à leur tour et de commettre des actes d'idolâtrie». Le tympan resta nu jusqu'à la restauration complète de la collégiale en 1868; il porte aujourd'hui un chrisme dans un décor de feuillages.

Cette destruction tardive et malencontreuse suscita des protestations. Abraham Chaillet dans ses Mémoires note que «les papistes en firent bien du bruit»<sup>24</sup>. Ils ne furent pas seuls à la déplorer. C'est à son sujet que, pour la première fois à notre connaissance, s'exprima dans la population le regret de voir détruites pour des motifs confessionnels des œuvres d'art anciennes et irremplaçables. «Ces images», écrit Boyve, «qui étaient faites en relief et d'une très belle sculpture, étant un monument très considérable d'antiquité, plusieurs personnes en furent très malcontentes et en firent des reproches au magistrat.»

Ainsi s'éveillait le désir de protéger un patrimoine artistique trop appauvri déjà par le fanatisme religieux. Les passions s'étaient assouplies et le nouvel iconoclasme ne répondait plus à un élan général et profond. Il s'était officialisé.



3 Portail sud de la collégiale, dit portail Saint-Pierre. Entre les colonnettes, statues de saint Pierre et de saint Paul. Tympan moderne.

Beeinflusst von Farel, einem unerbittlichen Bilderstürmer, haben die Bürger von Neuenburg am 23. und 24. Oktober 1530 die Stiftskirche verwüstet und dabei fast das gesamte Mobiliar zerstört. Nur einige Stücke von geringer Bedeutung konnten wiedergefunden werden. Der vom Gouverneur unter Dach und Fach gebrachte Schatz wurde nach Frankreich geschafft, wo sich seine Spur freilich verliert. Die Glasfenster, die Wandmalereien und die Glocken scheinen jedoch verschont worden zu sein. Aus Reaktion gegen den Katholizismus liess der Stadtrat die restlichen Malereien im 17. Jahrhundert beseitigen und die Skulpturen zerstören, die sich am romanischen Tympanon des südlichen Portals befanden. Dies war die letzte beklagenswerte Äusserung des Bildersturmes, der bei der Bevölkerung teilweise auf Ablehnung gestossen ist.

Il 23 e 24 ottobre 1530 i borghesi di Neuchâtel, influenzati da Farel, iconoclasta fanatico, saccheggiarono la collegiata distruggendo quasi tutti gli arredi sacri. A noi sono pervenuti solo pochi pezzi di scarsa importanza. Del tesoro della chiesa, messo in salvo dal governatore del contado e trafugato in Francia, si è persa ogni traccia. Solamente le vetrate, gli affreschi e le campane sembrano essere sopravvissute alla furia distruttrice. Durante il Seicento, a causa della reazione anticattolica, il Consiglio della città fece smantellare gli affreschi che ancora restavano e distruggere le sculture del portale a sud. Quest'ultima manifestazione d'iconoclastia incontrò la disapprovazione di una gran parte della popolazione.

Les monuments d'art et d'histoire, canton de Neuchâtel, I: La Collégiale, par JEAN COURVOISIER. Bâle 1955, p.77–121. Cité: Courvoisier.  
LOMBARD, ALFRED. L'église collégiale de Neuchâtel. Neuchâtel 1931.  
BOYVE, JONAS. Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin, II, p.306–312 et IV, p.174, Neuchâtel 1854–1855 et 1858.  
Musée neuchâtelois. Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. Cité: M.N.

## Zusammenfassung

## Riassunto

## Littérature

## Notes

<sup>1</sup> HERMINJARD, AIMÉ-LOUIS. Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, V. Genève 1878, p.419 et 421. J.-J.de Watteville, Bernois, seigneur de Colombier, acquis aux idées nouvelles et soutien de Farel.

<sup>2</sup> HERMINJARD (op.cit.II, p.292–293, 20 novembre 1530). L'original de cette lettre est perdu. Boyve en donne aussi le texte avec des variantes et des compléments.

<sup>3</sup> Situé au nord de l'église, le cloître surplombait la pente abrupte du vallon de l'Ecluse.

<sup>4</sup> La phrase est évidemment incorrecte. Boyve dit: «et d'autres qu'ils ruèrent, les portèrent par révérence aux retraits et tabliaux (?); avec instrumens ont coupé le nez et même à Notre Dame de Pitié.» Je proposerais de lire: «avec instruments ont coupé les nez aux images et percé les yeux même à Notre-Dame de Pitié.»

<sup>5</sup> Sur le rôle à mon avis excessif accordé aux soldats, voir: M.N., 1930, p.180 sq.; 1933, p.143 sq.; 1934, p.79.

<sup>6</sup> ROULET, LOUIS-EDOUARD. Le jour le plus long de la Réforme neuchâteloise. (M.N., 1973, p.186 sq.).

<sup>7</sup> Neuchâtel, Archives de la ville. Comptes de la Bourserie, VIII, fol.297 v<sup>o</sup>.

<sup>8</sup> PIAGET, ARTHUR et LOZERON, JAQUELINE. L'image Notre-Dame et la chapelle de l'hôpital. (M.N., 1934, p.132 sq.).

<sup>9</sup> Sur cette inscription et sa date controversée, voir: M.N., 1930, p.180 sq.; 1933, p.141 sq., 170 sq., 211 sq., 215 sq.; 1934, p.77 sq.

<sup>10</sup> MEYER, M. Georges de Saluces ... et ses visites pastorales ... dans le canton de Soleure et Neuchâtel au XV<sup>e</sup> siècle. (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 1, 1850, p.412–413) et MATILE, GEORGE-AUGUSTE. Musée historique de Neuchâtel et Valangin, I, Neuchâtel 1841, p.350–354. Dans sa traduction, Matile mentionne dans la chapelle de St Jean l'Evangéliste une statue de sa mère. Faute de lecture, semble-t-il: matris pour manus.

- <sup>11</sup> MATILE (op. cit., III, Neuchâtel 1845, p. 135).
- <sup>12</sup> En 1494, le chanoine Jean Chiquant choisit d'être inhumé dans la collégiale «sous les images du crucifix et de la bienheureuse Vierge à l'entrée du chœur». (*ibid.*, p. 133).
- <sup>13</sup> Comptes de la Bourserie, VIII, fol. 354.
- <sup>14</sup> MONTANDON, LÉON. Un retable de la collégiale de Neuchâtel à Cugy? (M.N., 1950, p. 120–122).
- <sup>15</sup> BOHY, JULIETTE. Des découvertes au sujet des primitifs du musée de Neuchâtel. (*Revue suisse d'art et d'archéologie*, 8, 1946, p. 210–217) et M.N., 1949, p. 91–92.
- <sup>16</sup> BOHY J., *ibid.*
- <sup>17</sup> LOMBARD, A., (op. cit., fig. 69).
- <sup>18</sup> Catalogue des manuscrits datés en Suisse en écriture latine du début du Moyen Age jusqu'en 1550, II, par von SCARPATETTI, BEAT, MATTHIAS. Dietikon-Zurich 1983, n<sup>o</sup>s 500, 502, 503.
- <sup>19</sup> Neuchâtel, Archives de l'Etat, 0<sup>10</sup> n<sup>o</sup> 24 et M<sup>4</sup> n<sup>o</sup> 5, publ. partiellement par Matile (op. cit., III, p. 162–165) et JEUNET, FRANÇOIS. Vie de Saint-Guillaume ... Le Locle 1867, p. 101 sq.
- <sup>20</sup> ROULET, LOUIS-EDOUARD. Le sac de la collégiale de Neuchâtel. (M.N., 1982, p. 249–261).
- <sup>21</sup> Bibliographie de la question dans COURVOISIER, p. 99, n. 1.
- <sup>22</sup> CHAMBRIER, SAMUEL DE. Description de la Mairie de Neuchâtel, Neuchâtel, 1840, p. 65.
- <sup>23</sup> Neuchâtel, Archives de la ville, Manuel du Conseil général, vol. VI, p. 154 et BOYVE (op. cit., IV, p. 174).
- <sup>24</sup> Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, D 1941/256, 5<sup>e</sup> cahier, p. 308 et 309.

Sources  
des illustrations

1, 2, 3: Fernand Perret, Neuchâtel.

Adresse de l'auteur

Gabrielle Berthoud, 7, rue de l'Evole, 2006 Neuchâtel